

CO077**1 JOUR****GESTION, FINANCE ET FISCALITÉ** FISCALITÉ

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET IMPÔTS CONNEXES : LES POINTS CRITIQUES

ENJEUX

Le stage indispensable pour se (re)mettre à jour sur le régime fiscal des organismes Hlm.

Les organismes de logement social sont soumis à l'impôt sur les sociétés depuis le 1^{er} janvier 2006. Toutefois, certaines de leurs activités, telles que la location sociale ou l'accession sociale, continuent à bénéficier d'une exonération. L'application de ces règles d'imposition, qui conduit à sectoriser les différentes activités de l'organisme, nécessite une analyse précise des opérations réalisées.

Elle suppose de connaître à la fois le cadre général, les "points critiques" susceptibles d'être contrôlés en priorité par l'administration ainsi que les dernières évolutions issues des lois de finances récentes.

La formation s'appuie sur l'actualité légale, doctrinale et jurisprudentielle ainsi que sur l'analyse des contrôles fiscaux dont font l'objet les organismes.

PUBLIC

Responsable comptable ou financier..

OBJECTIFS

- › analyser le régime applicable aux différentes activités dans les meilleures conditions de sécurité
- › utiliser des connaissances précises pour optimiser son résultat final.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Des exposés didactiques alterneront avec des questions techniques et les réponses aux questions des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Pascale LOISEAUX, Fiscaliste.

DATES CLASSE VIRTUELLE

1^{er} avril 2025
11 septembre 2025
9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **L'impôt sur les sociétés**
 - › le champ d'application - activités imposables - activités exonérées : la location de logement, les opérations d'accession à la propriété, les activités en lien avec les copropriétés, la location ou vente de locaux commerciaux...
 - › l'identification des opérations nécessitant une analyse spécifique (opérations entre organismes, société de coordination, certificats d'économie d'énergie...)
 - › l'assiette et le calcul de l'impôt sur les sociétés, les règles de ventilation
- **Les conséquences sur les autres impôts**
 - › les contributions additionnelles
 - › la taxe d'apprentissage
 - › la Contribution Économique territoriale
- **Les points critiques**
- **Les solutions particulières**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 830 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@aafpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@aafpols.fr